CPTS SANTÉLUB
rassembler • échanger • accompagner

BESOIN D'UN MÉDECIN SUR NOTRE TERRITOIRE ?

VOTRE MÉDECIN TRAITANT N'EST PAS JOIGNABLE ?

La CPTS SantéLub et les professionels de santé du territoire se mobilisent pour vous garantir un accès aux soins du quotidien.

CONTACTEZ LE SERVICE D'ACCÈS AUX SOINS (SAS) EN COMPOSANT LE 15.

EN JOURNÉE
(du lundi au vendredi)

Vous serez mis en relation avec le SAS qui évaluera votre demande et vous orientera vers le professionnel de santé le plus adapté a votre situation

*médecin disponible
*consultation en urgence
*conseil médical ...

LE SOIR ET LE WEEK-END
(aprés 20H la nuit, les week-ends et jours fériés)

Un médecin est de garde sur votre secteur

Ses coordonnées vous seront communiquées en appelant le 15.



UN DISPOSITIF POUR VOUS, AVEC VOUS
Ce service permet d'assurer la continuité des soins et d'éviter les passages inutiles aux urgences.

POUR QUI?
Ce dispositif s'adresse à tous les patients du territoire de la CPTS SantéLub

NOTRE TERRITOIRE
Plus d'information sur la CPTS SantéLub et les professionnels de santé du territoire sur www.santelub.fr